



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la préparation	C9352 Series
Utilisation de la préparation	Impression jet d'encre
Identification de la société	Hewlett-Packard France 1 ave Du Canada, ZA de Courtaboeuf Les Ulis, France, 91947
Téléphone en cas d'urgence	
Numéro téléphonique du centre anti-poison	01 40 05 48 48
Service HP chargé des effets sur la santé	
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)	1-800-457-4209
(Ligne directe)	1-503-494-7199
Informations générales	
	0820 811 811
N° d'appel du support client HP	
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)	1-800-474-6836
(Ligne directe)	1-208-323-2551
Date de préparation	24-Jan-2007
Numéro SDS	148761

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant/substance	Numéro CAS	% en poids	Numéro UE	Classification UE
<b>Cyan encre</b>				
Eau	7732-18-5	> 60	231-791-2	
pentanediol-1,5	111-29-5	< 10	203-854-4	
Ethyl alkylidol	Propriétaire	< 7.5	Propriétaire	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 7.5	210-483-1	Xi; R36/38
Nitrate de métal N° 2	Propriétaire	< 7.5	Propriétaire	F; R36/37/38, 8
Alkylidol éthoxylate	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	Xn; R21/22, 38, 41
Substitut de sel de phthalocyanine N° 2	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	Xn, N; R22, 48/22, 51/53
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	< 2.5	229-347-8	Xi, O; R36/37/38, 52, 8
<b>Magenta encre</b>				
Eau	7732-18-5	> 60	231-791-2	
pentanediol-1,5	111-29-5	< 10	203-854-4	
Ethyl alkylidol	Propriétaire	< 7.5	Propriétaire	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 7.5	210-483-1	Xi; R36/38
Nitrate de métal N° 2	Propriétaire	< 7.5	Propriétaire	F; R36/37/38, 8
Alkylidol éthoxylate	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	Xn; R21/22, 38, 41
Amino alkylidol	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	< 2.5	229-347-8	Xi, O; R36/37/38, 52, 8
<b>Jaune encre</b>				
Eau	7732-18-5	> 60	231-791-2	
pentanediol-1,5	111-29-5	< 10	203-854-4	
Ethyl alkylidol	Propriétaire	< 7.5	Propriétaire	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 7.5	210-483-1	Xi; R36/38
Nitrate de métal N° 2	Propriétaire	< 7.5	Propriétaire	F; R36/37/38, 8
Alkylidol éthoxylate	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	Xn; R21/22, 38, 41
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	< 2.5	229-347-8	Xi, O; R36/37/38, 52, 8



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Commentaires sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.  
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.  
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification</b>	R52/53, S61
<b>Examen d'Urgence</b>	Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.
<b>Effets aigus sur la santé</b>	Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.
<b>Contact avec la peau</b>	

*Alkyldiol éthoxylate*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation grave.

*Amino alkyldiol*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*Ethyl alkyldiol*

Le contact avec la peau peut provoquer une légère irritation.

*Nitrate d'ammonium*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*Nitrate de métal N° 2*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*pentanediol-1,5*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

### Contact avec les yeux

*Alkyldiol éthoxylate*

Le contact peut entraîner une irritation modérée à grave voire une blessure des yeux.

*Amino alkyldiol*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*Ethyl alkyldiol*

Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation.

*Nitrate d'ammonium*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*Nitrate de métal N° 2*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*pentanediol-1,5*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

### l'inhalation

*Amino alkyldiol*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*Nitrate d'ammonium*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*Nitrate de métal N° 2*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*pyrrolidone-2*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Ingestion

### *Alkyldiol éthoxylate*

L'ingestion peut causer une irritation de la bouche et de la gorge, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### *Nitrate d'ammonium*

Contient des sels à base de nitrate et peut engendrer une méthémoglobinémie.

### *Nitrate de métal N° 2*

Contient des sels à base de nitrate et peut engendrer une méthémoglobinémie.

### *pyrrolidone-2*

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### *Substituted phthalocyanine salt # 2*

Nocif en cas d'ingestion.

## Effets potentiels sur la santé

### Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.

### Effets chroniques sur la santé

Cyan encre

Substitut de sel de phthalocyanine: L'exposition prolongée par ingestion peut nuire gravement à la santé.

### Caractère cancérigène

Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.

### Autres informations

L'encre Cyan est répertoriée pour ses effets sur l'environnement, dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/EC avec R52-53. Les encres magenta et jaune ne sont pas répertoriées dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

---

## 4. PREMIERS SECOURS

### Procédures de premier secours

#### Œil

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

#### Peau

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

#### l'inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### Ingestion

Du fait de la nature physique de ce matériau, il est improbable qu'une ingestion ne se produise. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, solliciter des soins médicaux. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité,

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Point d'éclair et méthode

> 200 ° F; Pensky-Martens Closed Cup

### Produits de combustion dangereux

Voir la section 10.

### Moyens d'extinction

CO2, eau ou poudre sèche

### Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

### Risques inhabituels d'incendie et d'explosion

Aucun à notre connaissance.

### Procédures particulières de lutte contre l'incendie

Aucun n'est établi.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Porter l'équipement personnel de protection approprié.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Procédures en cas de fuite ou de déversement de matière</b>	Enlever avec un absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Stockage</b>	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Seuils limites d'exposition</b>	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
<b>Equipement de protection individuelle</b>	
<b>Général</b>	Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.
<b>Mesures d'hygiène</b>	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
<b>Directives d'exposition</b>	Utiliser dans une zone correctement ventilée.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>pH</b>	6.5 - 8.75
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé
<b>Point d'ébullition</b>	Non déterminé
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau
<b>densité</b>	1 - 1.2
<b>Contenu en composés organiques volatils (COV)</b>	< 3 %
<b>Point d'éclair</b>	> 200 ° F
<b>Viscosité</b>	> 2 cp
<b>Densité de la vapeur</b>	> 1 (air = 1,0).
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité</b>	Non déterminé
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non déterminé.
<b>Couleur</b>	Cyan, magenta, jaune

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de sa décomposition, ce produit peut émettre des oxydes azotés gazeux, du monoxyde et du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.
<b>Incompatibilité</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Toxicité en milieu aquatique

#### *Cyan encre*

CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) =< 400 mg/L  
Toxicité statique aiguë (truite), survie (100 mg/L) = 100%  
Toxicité statique aiguë (truite), survie (10 mg/L) = 100%

#### *Jaune encre*

CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) =< 400 mg/L  
Toxicité statique aiguë (truite), survie (100 mg/L) = 100%  
Toxicité statique aiguë (truite), survie (10 mg/L) = 100%

#### *Magenta encre*

CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) =< 400 mg/L  
Toxicité statique aiguë (truite), survie (100 mg/L) = 100%  
Toxicité statique aiguë (truite), survie (10 mg/L) = 100%

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Instructions pour l'élimination** Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Général** Article non soumis à réglementation par le Ministère américain des Transports et les agences IATA, ADR, IMDG et RID.

### IATA

<b>Nom d'expédition correct</b>	Sans objet
<b>Classe de risque</b>	Sans objet
<b>Précautions particulières</b>	Aucun
<b>Exceptions d'emballage</b>	Aucun
<b>Numéro d'identification (UN)</b>	Aucun
<b>Groupe d'emballage</b>	Non applicable

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b>Réglementations internationales</b>	Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.
<b>Marquage CE</b>	Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.
<b>Phrases de risque</b>	R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Phrases de sécurité</b>	S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>Informations relatives au fabricant</b>	Hewlett-Packard Company 1000 NE Circle Boulevard Corvallis, OR 97330-4239 US
<b>Définition(s) de la phrase de risque de l'ingrédient</b>	R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles. R21/22 Nocif en cas de contact avec la peau et d'ingestion. R22 Nocif en cas d'ingestion. R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R48/22 Nocif : risque d'effets graves sur la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. R52 Nocif pour les organismes aquatiques. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Autres informations</b>	Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.
<b>Date de publication</b>	Jan 24 2007 9:11AM
<b>Révision</b>	4
<b>Remplace la fiche datée du</b>	Feb 7 2006 12:10PM
<b>Préparation et informations relatives à la révision</b>	15. Informations réglementaires: Réglementations Fédérales des Etats-Unis
<b>Clause de non responsabilité</b>	La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Cleveland vase ouvert
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>TPN</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL limite d'exposition autorisée</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL limite d'exposition à court terme</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils